



LIGUE MAJEURE DE HOCKEY OLYMPIQUE

C.P. 88218 • QUÉBEC • QUÉBEC • G3J1Y9

TÉLÉPHONE : 418-843-6223 • TÉLÉCOPIEUR : 418-843-6789 • WWW.LMHO.INFO



« LMHO »

« DIVISIONS COMPÉTITIVES ET SOCIALES »

TOUTES LES JOUTES SERONT JOUÉES À :

« L'ARÉNA LES 3 GLACES »

« RÈGLEMENTS »

« SAISON HIVER 2024-25 »

« TROIS OPTIONS S'OFFRE À VOUS »

« DIVISIONS COMPÉTITIVES »

OU FORMEZ VOTRE PROPRE DIVISION

SOCIALE OU SANS-PRESSION AVEC DEUX CLUBS OU PLUS!

RABAIS DE 500,00\$ AVANT LE 1^{ER} AVRIL 2023

ATTENTION : PLACES LIMITÉES!!!

La Ligue Majeure de Hockey Olympique, reconnue depuis longtemps comme la ligue par excellence au Québec pour les hockeyeurs adultes où l'on récompense le plus de champions. LA SEULE LIGUE QUI OFFRE LA POSSIBILITÉ DE GAGNER 3 CHAMPIONNATS AVEC TROPHÉE ET BOURSE DURANT UNE MÊME SAISON !!! LA LIGUE LA PLUS ENCADRÉE !!! En exclusivité, toutes les joutes sont jouées dans le même aréna, soit à l'aréna « LES 3 GLACES » qui est situé au cœur de Québec et facile d'accès ; au 655 boulevard Pierre-Bertrand à Québec. Vous avez trois façons pour y adhérer.

« TOUJOURS TROIS OPTIONS »

DIVISIONS COMPÉTITIVES :

Premièrement, lorsque vous avez une seule équipe, vous pouvez alors vous inscrire dans une de nos « **DIVISIONS COMPÉTITIVES** ». Pour cette option, voir les articles 1 à 21 et 32 à 36.

DIVISIONS SOCIALES :

Deuxièmement, si vous avez deux clubs ou plus, vous pouvez alors former votre propre « **DIVISIONS SOCIALES** » avec vos propres critères. Vous pouvez même rediviser vos équipes à chaque semaine. Il s'agit d'une recette très populaire au sein de la LMHO. Chaque joute a **trois périodes de 12 minutes chrono**. Pour cette option, voir les articles 22 à 26 et 32 à 36.

DIVISIONS SANS PRESSION :

Troisièmement, lorsque vous avez 2 clubs ou plus, vous pouvez également former votre propre « **DIVISION SANS PRESSION** » avec vos critères où vous jouerez **des joutes de 90 minutes**. Pour cette option, voir les articles 27 à 31 et 32 à 36.

Il est important de noter que dans les trois options, les joutes sont toujours présentées le même soir (à moins d'avis contraire) et toujours à l'aréna Les 3 Glaces. En terminant, vous trouverez ci-inclus dans le présent document, la liste des règlements détaillés pour chacune des options proposées plus-haut ainsi qu'un formulaire d'inscription pour la prochaine saison. Dans chacune des divisions les places sont limitées, donc **PREMIER ARRIVÉ... PREMIER SERVI...**

Au plaisir de vous accueillir prochainement dans la LMHO !

Alain Lachance

Pres.Dir.Gén. L.M.H.O

Tel : (418) 843-6223 Fax : (418) 843-6789

N.B. : NOTEZ QUE TOUT LES INSCRIPTIONS SE FERONT EN LIGNE VIA NOTRE SITE INTERNET LMHO.INFO ET LE PAIEMENT DE L'ACOMPTE PAR VIREMENT BANCAIRE À administration@lmho.info

« DIVISIONS 1 À 4B »

« RÉGLEMENTS SAISON HIVER 2023-24 »

DIVISIONS RÉGULIÈRES **32 JOUTES MINIMUM GARANTIES**

1. NOUVELLES DIVISIONS RÉGULIÈRES :

DANS LE BUT DE FAVORISER UNE PLUS GRANDE PARITÉ DANS LES DIVISIONS COMPÉTITIVES DE LA LMHO, IL Y A MAINTENANT 7 DIVISIONS. Dans la LMHO, **les avantages que vous pouvez bénéficier sont** : votre club jouera toujours dans le même aréna (Aréna Les 3 Glaces) et toujours le même soir, **à moins d'avis contraire** et/ou qu'il y ait un nombre impair d'équipe dans votre division, à ce moment-là, il y aura quelques joutes qui seront présentées un autre soir. Cependant, vous avez l'option sur votre formulaire d'inscription de cocher un soir, sur les 3 autres, où il vous sera **impossible de jouer** si on devait utiliser un autre soir, (en retour, la ligue fera son possible pour le respecter, mais ne l'assure pas). Il y aura SEPT divisions régulières au cours de la saison. ET VEUILLEZ NOTER QUE LA DÉCISION FINALE POUR DÉCIDER DANS QUELLE DIVISION VOTRE CLUB VA JOUER, REVIENT A LA LIGUE.

2. DROIT DE JOUER

Dans la LMHO, le but est surtout de jouer au hockey. C'est pourquoi le même joueur ou gardien peut jouer dans chacune des divisions (participation illimitée, mais seulement avec un maximum d'un club par division) à condition de rencontrer les critères de chacune de ces divisions, mais n'oubliez pas que la ligue se réserve le droit d'empêcher un joueur de jouer dans une division quelconque si elle juge qu'il est trop dominant pour cette division, et ce sera à la ligue de décider et non aux autres équipes, DE PLUS, UN JOUEUR OU GARDIEN POURRA JOUER DEUX MATCHS AVEC PLUS D'UN CLUB D'UNE MÊME DIVISION, MAIS À PARTIR DU MOMENT OÙ IL AURA JOUÉ 3 MATCHS AVEC UNE ÉQUIPE, IL APPARTIENDRA À CETTE ÉQUIPE POUR LE RESTE DE LA SAISON.

3. DIVISION 2A ANCIENNE DIVISION 1 : (NOUVEAUX CRITÈRES)

Les critères d'éligibilité de cette division sont les suivants : Pour la division 2A : tout joueur ou gardien qui a joué un minimum de 1 match dans le junior majeur ou ligue professionnelle ou en Europe au cours des 9 dernières années n'est pas éligible dans cette division, De plus, les joueurs qui ont joué ou joueront dans la Ligue Nord-Américaine de Hockey, Ligue Universitaire Masculine Provinciale ou dans le Senior, veuillez vous référer au règlement ci-bas en lettre majuscules. Dans cette division, quand nous parlons de "Senior", nous considérons les ligues suivantes: Ligue Senior AAA du Québec, Ligue de Hockey Senior Acadie-Chaleur, Ligue Senior Côte-Sud A, Ligue Senior Elite AA, Ligue et Circuit Régional de hockey Senior A, Ligue Senior Côte Nord AA, Ligue Senior Lac du Fleuve A, Ligue Senior AA Outaouais, Circuit Senior A KRTB, ainsi que toute autre ligue qui porteront l'appellation Senior. Seuls les ligues comme la ligue olympique Senior rive-sud qui est sans mise en échec, sont permises. Les matchs de cette division 2A seront joués soit le mercredi ou le jeudi avec possibilité d'une préférence entre ces deux soirs, de sorte que votre équipe jouera environ 70% de ses matchs le soir choisi avec rotation pour les heures et il y aura un vendredi par mois. NOUVEAUTÉ POUR LES JOUEURS SENIOR, IL SERA POSSIBLE POUR LES ÉQUIPES DE LA DIVISION 2A D'ALIGNER 2 JOUEURS SENIOR PAR MATCH, MAIS CES JOUEURS DEVRONT AVOIR UNE FICHE INFÉRIEUR OU ÉGALE À UN POINT PAR MATCH AVEC SON ÉQUIPE SENIOR SELON SES STATISTIQUES DES ANNÉES ANTÉRIEURS ET VEUILLEZ NOTER QUE CE N'EST PAS PARCE QU'UN JOUEUR JOUE SENIOR QU'IL EST AUTOMATIQUEMENT TROP FORT POUR LES PLUS HAUTS CALIBRES DE LA LMHO, LA GRANDE MAJORITÉ DES JOUEURS SENIOR JOUENT CE NIVEAU PARCE QU'ILS VEULENT CONTINUER À JOUER MISE EN ÉCHEC EN SORTANT DU JUNIOR AAA OU JUNIOR AA. DONC IL Y A PLUSIEURS BONS JOUEURS AU SEIN DE LA LMHO QUI POURRAIENT S'ILS LE VOUDRAIENT JOUER SENIOR, MAIS NE VEULENT PLUS JOUER MISE EN ÉCHEC.

4. DIVISION 1 ANCIENNE DIVISION 2A (NOUVEAUX CRITÈRES)

Les critères d'éligibilité pour la division 1 sont : tout joueur ou gardien n'est pas officiellement accepté (trop fort) tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas joué 10 joutes dans cette division. Tout joueur ou gardien qui a joué un minimum d'une joute en saison régulière ou en séries au cours des 9 dernières années, dans le Junior Majeur, Professionnel (en Europe considéré = professionnel), Semi Pro, Ligue Nord-Américaine ou Universitaire Masculin Provincial n'est pas éligible dans cette division. Pour les joueurs senior, veuillez-vous référer au règlement ci-bas en lettre majuscules. Dans cette division, quand nous parlons de "Senior", nous considérons : Ligue Senior AAA du Québec, Ligue de Hockey Senior Acadie-Chaleur, Ligue Senior Côte-Sud A, Ligue Senior Elite AA, Ligue et Circuit Régional de hockey Senior A, Ligue Senior Côte Nord AA, Ligue Senior Lac du Fleuve A, Ligue Senior AA Outaouais, Circuit Senior A KRTB, ainsi que toute autre ligue qui porteront l'appellation Senior. Seuls les ligues comme la ligue olympique Senior rive-sud qui est sans mise en échec, sont permises. NOUVEAUTÉ POUR LES JOUEURS SENIOR, IL SERA POSSIBLE POUR LES ÉQUIPES DE LA DIVISION 1 D'ALIGNER DEUX JOUEURS SENIOR PAR MATCH, MAIS CES JOUEURS DEVRONT AVOIR UNE FICHE INFÉRIEUR OU ÉGALE À UN POINT PAR MATCH AVEC SON ÉQUIPE SENIOR SELON SES STATISTIQUES DES ANNÉES ANTÉRIEURS ET VEUILLEZ NOTER QUE CE N'EST PAS PARCE QU'UN JOUEUR JOUE SENIOR QU'IL EST AUTOMATIQUEMENT TROP FORT POUR LES PLUS HAUTS CALIBRES DE LA LMHO, LA GRANDE MAJORITÉ DES JOUEURS SENIOR JOUENT CE NIVEAU PARCE QU'ILS VEULENT CONTINUER À JOUER MISE EN ÉCHEC EN SORTANT DU JUNIOR AAA OU JUNIOR AA. DONC IL Y A PLUSIEURS BONS JOUEURS AU SEIN DE LA LMHO QUI POURRAIENT S'ILS LE VOUDRAIENT JOUER SENIOR, MAIS NE VEULENT PLUS JOUER MISE EN ÉCHEC. Les matchs de cette division seront joués en exclusivité à « L'ARÉNA LES 3 GLACES » et ce, toujours le même soir (à moins d'avis contraire), c'est-à-dire à chaque **LUNDI** et peut-être quelques mardis plus un vendredi par mois avec rotation pour les heures.

5. Pour la DIVISION 2B :

Tout joueur ou gardien qui a joué un minimum d'une joute en saison régulière ou en séries au cours des 14 dernières années, dans le Junior Majeur, Professionnel (en Europe considéré = professionnel), Semi Pro, Ligue Nord-Américaine ou Universitaire Masculin Provincial n'est pas éligible dans cette division. Pour les joueurs Senior, veuillez-vous référer au règlement ci-bas en majuscules. Nous considérons les ligues suivantes: Ligue Senior AAA du Québec, Ligue de Hockey Senior Acadie-Chaleur, Ligue Senior Côte-Sud A, Ligue Senior Elite AA, Ligue et Circuit Régional de hockey Senior A, Ligue Senior Côte Nord AA, Ligue Senior Lac du Fleuve A, Ligue Senior AA Outaouais, Circuit Senior

A KRTB, ainsi que toute autre ligue qui porteront l'appellation Senior.. . NOUVEAUTÉ POUR LES JOUEURS SENIOR, IL SERA POSSIBLE POUR LES ÉQUIPES DE LA DIVISION 2B D'ALIGNER UN JOUEUR SENIOR PAR MATCH, MAIS CE JOUEUR DEVRA AVOIR UNE FICHE INFÉRIEUR OU ÉGALE À UN POINT PAR MATCH AVEC SON ÉQUIPE SENIOR SELON LES STATISTIQUES DES ANNÉES ANTÉRIEURES ET VEUILLEZ NOTER QUE CE N'EST PAS PARCE QU'UN JOUEUR JOUE SENIOR QU'IL EST AUTOMATIQUÉMENT TROP FORT POUR LES PLUS HAUTS CALIBRES DE LA LMHO, LA GRANDE MAJORITÉ DES JOUEURS SENIOR JOUENT CE NIVEAU PARCE QU'ILS VEULENT CONTINUER À JOUER MISE EN ÉCHEC EN SORTANT DU JUNIOR AAA OU JUNIOR AA. DONC IL Y A PLUSIEURS BONS JOUEURS AU SEIN DE LA LMHO QUI POURRAIENT S'ILS LE VOUDRAIENT JOUER SENIOR, MAIS NE VEULENT PLUS JOUER MISE EN ÉCHEC. Les matchs de cette division seront joués en exclusivité à « L'ARÉNA LES 3 GLACES » et ce, toujours le même soir (à moins d'avis contraire), c'est-à-dire à chaque **LUNDI** et peut-être quelques mardis plus un vendredi par mois avec rotation pour les heures. A noter que la ligue se réserve le droit de refuser une équipe ou un joueur jugé trop fort pour cette division!!!

6. Pour la DIVISION 2C, Tout joueur ou gardien qui a joué un minimum d'une joute en saison régulière ou en séries au cours des 14 dernières années, dans le Junior Majeur, Professionnel (en Europe considéré = professionnel), Semi Pro, Ligue Nord-Américaine ou Universitaire Masculin Provincial n'est pas éligible dans cette division. Pour les joueurs Sénior, veuillez-vous référer au règlement ci-bas en majuscules. Nous considérons les ligues suivantes: Ligue Senior AAA du Québec, Ligue de Hockey Senior Acadie-Chaleur, Ligue Senior Côte-Sud A, Ligue Senior Elite AA, Ligue et Circuit Régional de hockey Senior A, Ligue Senior Côte Nord AA, Ligue Senior Lac du Fleuve A, Ligue Senior AA Outaouais, Circuit Senior A KRTB, ainsi que toute autre ligue qui porteront l'appellation Senior.. Les matchs de cette division seront joués en exclusivité à « L'ARÉNA LES 3 GLACES » et ce, toujours le même soir (à moins d'avis contraire), c'est-à-dire à chaque **LUNDI** et peut-être quelques mardis plus un vendredi par mois avec rotation pour les heures. A noter que la ligue se réserve le droit de refuser une équipe ou un joueur jugé trop fort pour cette division!!!

7. **DIVISION : 3A et 3B**

Les critères d'éligibilité pour ces divisions 2C, 3A et 3B sont : tout joueur ou gardien n'est pas officiellement accepté (trop fort) tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas joué 10 joutes dans cette division. **ATTENTION : LES PATINEURS DOMINANTS POURRONT ÊTRE REFUSÉS.** Tout joueur ou gardien qui a joué un minimum d'une joute en saison régulière ou en séries au cours de sa carrière, dans le Junior Majeur, Professionnel (en Europe considéré = professionnel), Semi Pro, Ligue Nord-Américaine, Universitaire Masculin Provincial, Midget AAA, Junior AAA, Junior A hors Québec, Collégial Masculin Provincial ou Senior ne sont pas éligible dans ces divisions. Quand nous parlons de "Senior" nous considérons les ligues suivantes: Ligue Senior AAA du Québec, Ligue de Hockey Senior Acadie-Chaleur, Ligue Senior Côte-Sud A, Ligue Senior Elite AA, Ligue et Circuit Régional de hockey Senior A, Ligue Senior Côte Nord AA, Ligue Senior Lac du Fleuve A, Ligue Senior AA Outaouais, Circuit Senior A KRTB, ainsi que toute autre ligue qui porteront l'appellation Senior. Les joutes de ces divisions seront jouées en exclusivité à « L'ARÉNA LES 3 GLACES » et ce, toujours le même soir (à moins d'avis contraire), c'est-à-dire à chaque **MARDI (DIVISION 3A ET 3B) plus un vendredi par mois ET À CHAQUE LUNDI POUR LA DIVISION 2C plus un vendredi par mois** avec rotation pour les heures. A noter que la ligue se réserve le droit de refuser une équipe jugé trop forte pour ces divisions.

8. **DIVISION : 4A et 4B**

Ces divisions sont considérées comme les moins fortes de la LMHO. En tout temps, une équipe qui sera jugée trop dominante dans cette division pourra être changer de division par la direction. Les critères d'éligibilité pour ces divisions sont: tout joueur ou gardien n'est pas officiellement accepté (trop fort) tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas joué 10 joutes dans cette division. **ATTENTION: LES PATINEURS DOMINANTS POURRONT ÊTRE REFUSÉS.** Si vous avez dans votre équipe un ou deux joueurs jugés trop puissants pour ces divisions, ne soyez pas surpris si votre équipe est appelée à graduer dans la division supérieur même si le reste de votre équipe est de calibre de ces divisions. Donc, essayez de vous faire un club équilibré et non un club avec un ou deux joueurs qui traînent l'équipe !! Tout joueur ou gardien qui a joué un minimum d'une joute en saison régulière ou en séries au cours de sa carrière, dans le Junior Majeur, Professionnel (en Europe considéré = professionnel), Semi Pro, Ligue Nord-Américaine, Universitaire Masculin Provincial, Midget AAA, Junior AA, Junior AAA, Junior A hors Québec, Collégial Masculin Provincial ou Senior ne sont pas éligible dans cette division. Quand nous parlons de "Senior" nous considérons les ligues suivantes: Ligue Senior AAA du Québec, Ligue de Hockey Senior Acadie-Chaleur, Ligue Senior Côte-Sud A, Ligue Senior Elite AA, Ligue et Circuit Régional de hockey Senior A, Ligue Senior Côte Nord AA, Ligue Senior Lac du Fleuve A, Ligue Senior AA Outaouais, Circuit Senior A KRTB, ainsi que toute autre ligue qui porteront l'appellation Senior. Les joutes de cette division seront jouées en exclusivité à « L'ARÉNA LES 3 GLACES » et **À CHAQUE MERCREDI OU JEUDI PLUS UN VENDREDI PAR MOIS AVEC ROTATION POUR LES HEURES...ET VOUS POUVEZ AVOIR UNE PRÉFÉRENCE ENTRE SOIT LE MERCREDI OU LE JEUDI, LA LIGUE FERA SON GROS POSSIBLE POUR VOUS FAIRE JOUER 70% DE VOS MATCHS LE SOIR QUE VOUS AUREZ CHOISI, MAIS PAR EXEMPLE, SI VOUS CHOISISSEZ LE JEUDI ET UN ADVERSAIRE DE VOTRE DIVISION A CHOISI LE MERCREDI...VA FALLOIR S'ATTENDRE À CE QUE CHACUNE DES ÉQUIPES JOUENT LE SOIR QU'ILS N'ONT PAS CHOISI QUELQUES FOIS DURANT LA SAISON LORSQUE VOUS ALLEZ VOUS AFFRONTÉ.**

« PROCÉDURES GÉNÉRALES POUR LES DIVISIONS COMPÉTITIVES »

9. **POUR TOUS**

Dans toutes les divisions énumérées auparavant, vous pouvez vous inscrire en équipe seulement. La ligue fournira à chaque joute : 1 personne à l'accueil, 1 marqueur-chronométreur, les arbitres, ainsi qu'un statisticien qui tiendra à jour les statistiques d'équipe et individuelles sur internet. D'ailleurs, vous pouvez consulter dès maintenant notre site internet : (LMHO.INFO). À chaque joute, chaque club devra remettre au bureau de la ligue, 20 minutes avant sa partie, son alignement FAIT À L'ORDINATEUR, **ou bien, vous aurez la possibilité d'aller comme bon vous semble, faire votre alignement directement sur le site de la ligue en ayant un accès personnalisé pour votre équipe....** **Mais notez bien que si l'alignement n'est pas remis dans les 20 minutes avant la partie ou n'est pas fait sur le site, le club fautif se méritera AUTOMATIQUÉMENT UNE PUNITION (2 MINUTES) pour avoir RETARDÉ LA JOUTE.** Tolérance zéro. Un club pourra habiller un maximum de 17 joueurs plus 2 gardiens de but à chaque joute. Par contre, un minimum de 5 joueurs plus un gardien de but, devront être habillés pour le début de la joute. Si, après 3

minutes de réchauffement, il n'y a pas de gardien de but, la joute débutera immédiatement avec 6 joueurs sur la patinoire. Si un club n'a pas le minimum de joueurs requis, la joute se jouera quand même et comptera au classement, mais le club fautif paiera 50.00\$ d'amende à la ligue par joueur manquant. Dans toutes les divisions, toutes les joutes sont de 3 périodes de 12 minutes chacune et entièrement chronométrées. En saison régulière, si une joute est égale après 3 périodes, il y aura **TIRS DE BARRAGE, L'ÉQUIPE QUI AURA MARQUÉ LE DERNIER BUT POUR FORCER LES TIRS DE BARRAGE SERA CELLE QUI DEVRA TIRER EN PREMIER POUR DÉBUTER LES TIRS DE BARRAGE**. Le club qui perdra en **TIRS DE BARRAGE** en saison régulière se méritera un point au classement. À la fin du calendrier de la saison régulière, si deux ou plusieurs clubs terminent avec le même nombre de points au classement général, nous donnerons alors la préférence au classement à l'équipe qui aura le plus de victoires. Si par contre, il y avait encore égalité, alors on tiendra compte de la différence entre les buts comptés et alloués : le club qui aura le meilleur différentiel aura alors la préférence au classement. Par contre, si l'égalité persiste toujours, l'équipe qui aura compté le plus de buts (pour) aura alors la priorité au classement. Si l'égalité continue de persister, l'équipe qui aura la meilleure fiche dans les joutes opposant les deux clubs égaux (l'un contre l'autre en saison régulière) aura alors la préférence. Les punitions mineures sont de 2 minutes chronométrées et les punitions majeures sont de 5 minutes chronométrées. Veuillez noter qu'au cours de l'année entière, il n'y aura aucun arrêt de jeu de 30 secondes demandé par une équipe. Il n'y a aucun mesurage de bâton de hockey étant donné que la majorité de ceux-ci sont illégaux. Cependant, l'officiel pourra refuser un bâton s'il y avait exagération, ceci étant laissé à son jugement. De plus, il n'y aura aucun protêt durant l'année et ce, pour aucune considération. EN TERMINANT.... MESSAGE POUR CHAQUE RESPONSABLE D'ÉQUIPE!!!...ASSUREZ VOUS DU PARCOURS HOCKEY DE CHACUN DE VOS JOUEURS AVANT DE LES INVITER A JOINDRE VOTRE ÉQUIPE.... ASSUREZ VOUS QU'IL N'A JAMAIS JOUÉ JUNIOR MAJEUR, SENIOR OU AUTRES SELON LES RÈGLES DE VOTRE DIVISION, C'EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES LÉGAUX !!!... CAR AVEC PLUS DE 1500 JOUEURS DANS LA LMHO, LA LIGUE NE PEUT PAS COMMENCER A VÉRIFIER CHAQUE JOUEUR, SAUF QUE LORSQU'UN SIGNALLEMENT EST FAIT SUR UN JOUEUR EN PARTICULIER, LA LIGUE VA PROCÉDER AUX VÉRIFICATIONS ET LES JOUEURS PRIS EN DÉFAUT SERONT EXPULSÉS DE LA LIGUE SANS REMBOURSEMENT ET LES ÉQUIPES PRIS EN DÉFAUT SERONT PÉNALISÉS ET CEUX QUI VONT CHIALER SUR CES PÉNALITÉS, VOTRE ÉQUIPE POURRA ÊTRE BANNI DE LA LIGUE SANS REMBOURSEMENT!!

10. UN TOURNOI INCLU DANS VOTRE FORFAIT

Les activités de la LMHO Conférence Locale débuteront comme le veut la coutume avec la présentation du Tournoi Mise en Forme qui aura lieu au début du mois de septembre. Il est à noter que ce Tournoi Mise en Forme sera ouvert seulement aux équipes membres de la LMHO divisions 1 à 4B ET IL FAIT PARTIE DE VOTRE PACKAGE POUR LEQUEL VOUS PAYEZ. En plus de servir de camp d'entraînement aux équipes, ce tournoi servira également à évaluer les équipes avant de les classer officiellement dans la bonne division pour la saison régulière. C'est la ligue qui a le dernier mot pour classer les équipes! Dans le tournoi chaque équipe participante est assurée de jouer un minimum de 2 joutes. Il est important de noter que le tournoi se dérouleront 7 jours par semaine inclus les samedis, cela veut dire que chaque club de notre organisation qui participera à ce tournoi devra être disponible en tout temps. Pour le tournoi Mise en Forme, chaque équipe qui remportera le championnat de sa classe se méritera une bourse de 400.00\$. Toutes les équipes de la LMHO divisions 1 à 4B qui seront en règle financièrement (cela veut dire avoir remis ses 7 chèques postdatés avant le 31 mai ainsi que les montants des amendes pour ceux qui en ont reçues) seront inscrites automatiquement. Cependant, il est à noter que lors du tournoi, le seul déboursé que les joueurs et gardiens auront à assumer sera 5.00\$ comme frais de participation par joueur et gardien en uniforme par joute et cela pour les 4 premières joutes de l'équipe comme il est habituellement prévu dans les règlements des tournois du Circuit Majeur de Hockey Olympique.

11. FORFAIT : DE 32 JOUTES À CHAQUE CLUB ET FONCTIONNEMENT DES SÉRIES.

Il est à noter qu'immédiatement après le tournoi Mise en Forme (2 matchs minimum), les 30 autres joutes à chaque club débuteront. C'est-à-dire 30 joutes au total incluant : la saison régulière **plus** le tournoi à la ronde des séries de fin de saison. Pour les séries de fin de saison, nous procéderons à un tournoi en rotation complet pour une division qui comportera 6 équipes et moins. Toutefois, pour une division qui comptera 8 clubs et plus, nous procéderons avec deux mini-tournois en rotation en divisant les clubs en deux **EN FAVORISANT UN CHIFFRE PAIR** d'équipes dans chaque tournoi. De cette façon, il y aura une meilleure parité et toutes les équipes auront plus de plaisir ET LE BUT DE LA LMHO EST DE COURONNER LE PLUS DE CHAMPIONS POSSIBLE! Il est important de noter que les joutes du tournoi en rotation sont **COMPTABILISÉES À L'INTÉRIEUR** de votre forfait de 30 joutes. Exemple : Pour une division de 6 clubs, il y aura 24 joutes de saison régulière plus 6 joutes de séries en Tournoi Rotation pour un total de 30 joutes. Pour une division de 8 clubs, il y aura 2 pools, A et B avec chacun un mini-Tournoi Rotation à 4 clubs. Donc, dans un cas semblable chaque club jouera 26 joutes de saison régulière plus 4 joutes de séries en Tournoi Rotation pour un total de 30 joutes. Par la suite du tournoi à la ronde, par exemple : dans les divisions de 6 équipes, on prend le classement de ce tournoi et la 1ere position affronte la 6e, la 2e affronte la 5e et la 3e affronte la 4e dans un match suicide, ensuite parmi les 3 gagnants de ces matchs suicides, celui qui aura eu la meilleure fiche durant le tournoi à la ronde, aura un bail pour passer directement à la finale, les deux autres s'affronteront en demi-finale dans un match suicide, et le gagnant ira rejoindre l'autre club en finale pour un dernier match suicide pour couronner le champion. Pour les pools de 4 équipes, on prend le classement de ce tournoi et la position 1 affronte la position 4 et la 2 affronte la 3 dans un match suicide et les deux gagnants vont ensuite s'affronter en finale dans un match suicide aussi. Donc, il va y avoir un **Grand Champion dans le pool A** et un **Champion dans le pool B** qui sera en réalité la finale consolation pour les divisions de 8 clubs et plus. NOUVEAUTÉ! Si une joute est nulle après 3 périodes **en séries : Tournoi Rotation** : il y aura fusillade et l'équipe perdante en fusillade se méritera un point tout comme en saison régulière...MAIS POUR LES MATCHS SUICIDES OÙ IL Y AURA ÉLIMINATION D'UNE ÉQUIPE, ce sera prolongation 3 contre 3 pendant 5 minutes ET SI PAS DE BUT, CE SERA PROLONGATION CONTINUELLE À 2 CONTRE 2 JUSQU'À CE QU'UN BUT SOIT MARQUÉ.

12. SAISON RÉGULIÈRE : POSSIBILITÉ DE 6 VENDREDI À CHAQUE CLUB

Pour les division 1 à 4B, parmi vos 30 joutes prévues dans votre « Forfait » tel que détaillé à l'article précédent, 6 de ces joutes (en saison régulière) pourront avoir lieu un vendredi soir et les autres, la journée qui est prévue pour votre division. Cela représente 6 vendredis en 7 mois. Dans votre forfait de 30 joutes, il est assuré qu'il y

aura aucune joute le samedi et dimanche. Par contre, dans le tournoi, il est possible de jouer le samedi et dimanche. Il est à noter que lorsque vous aurez une joute de saison régulière un vendredi, c'est donc dire que dans cette semaine-là, vous aurez deux joutes en incluant votre soir régulier. Il pourra y avoir des changements d'équipe ou de division en tout temps. De plus, la direction de la ligue pourra en tout temps **refuser ou bannir** un club ou des joueurs avant ou pendant la saison peu importe la raison et cela sans aucun remboursement, comme par exemple un club jugé trop rude ou un club qui a de la difficulté à respecter les règlements ou à payer!!..... ces clubs là...la LMHO n'est pas pour vous!

13. POSSIBILITÉ DE 36 JOUTES

En résumé, chaque club est **garanti** de jouer un **minimum** de 32 joutes. Soit 30 joutes (saison régulière et séries de fin saison inclus) plus 2 joutes minimum de tournoi. 32 matchs **garantis**, c'est presque **50% de plus** de joutes qu'ailleurs, alors que la majorité des ligues garantissent une vingtaine de joutes. Par contre, il sera possible pour un club au cours de l'ensemble de l'année de jouer un maximum de 36-37 joutes. Soit, forfait de 30 + 4-5 joutes de tournoi + 2 joutes de plus possible en séries (demi-finale et finale des séries).

14. CONGÉS DES FÊTES

Notre organisation fera relâche du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 inclusivement.

15. PERMISSION DE JOUER DANS 2 CLUBS

Un joueur pourra jouer pour 2 clubs à condition que ce ne soit pas 2 clubs de la même division. Dans chacune des divisions énumérées auparavant, le lancer frapper est permis, mais les mises en échec sont défendues. Tous les joueurs qui voudront évoluer dans la CONFÉRENCE LOCALE devront avoir 18 ans et plus avant de commencer à jouer. Par contre, la direction pourra accepter ou refuser, à sa discrétion, un joueur d'âge mineur (16 ans minimum) avec une autorisation écrite de ses parents avec **notre formulaire** prévu à cet effet et devra être accompagné d'une **photocopie du permis de conduire** du parent qui a signé au bas de ce formulaire.

16. CRITÈRES IMPORTANTS :

Dans toutes les divisions compétitives de la LMHO, les joueurs et gardiens devront avoir avec eux en tout temps une carte d'identité avec photo soit un **PERMIS DE CONDUIRE** ou **ASSURANCE MALADIE**. Le préposé de la ligue aura le pouvoir d'exiger en tout temps cette carte. Si un joueur ou gardien n'a pas sa carte, l'accès à la patinoire lui sera refusé et/ou son club perdra par défaut. Un joueur devra participer à un minimum de **3 joutes** et un gardien **1 joute** en saison régulière dans l'équipe pour avoir le droit de participer aux séries de fin de saison. **VEUILLEZ PRÉVOIR AU MOINS 1 OU 2 GARDIENS DE BUTS SUBSTITUTS** avec un minimum d'une partie jouée en saison régulière, au cas où votre gardien régulier serait blessé ou absent dans les séries de fin de saisons. Par contre, en tout temps, une équipe pourra utiliser un « GARDIEN DÉPANNEUR » **à condition d'avertir la direction de la ligue auparavant qui devra approuver le gardien**. En tout temps dans les séries, **une équipe ne peut pas aligner un nouveau joueur ni un nouveau gardien**, sauf un gardien dépanneur. Attention, si vous utilisez un **gardien dépanneur**, veuillez avertir la ligue au moins 24 heures **AVANT** votre joute au (418) 843-6223 ou par courriel administration@lmho.info. Ce règlement est valide pour la saison régulière ainsi que les séries de fin de saison. Important : la ligue ne s'engage plus à trouver des gardiens ou joueurs remplaçants pour les équipes, C'EST LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE RESPONSABLE D'ÉQUIPE. D'ailleurs les joueurs ou gardiens qui n'ont pas d'équipes et s'en cherche une, sont invités à aller sur notre page facebook (premier post sur la page) pour offrir leur service comme régulier ou remplaçant, les responsables d'équipe peuvent aussi se servir de cette page facebook pour trouver des joueurs ou gardiens remplaçants, en autant qu'ils respectent les critères de la ligue pour chaque division. Si une équipe n'a pas de gardien et n'est pas capable de s'en trouver, que ce soit en saison ou en séries, l'équipe devra habiller un joueur en gardien, sinon elle perdra par défaut. Et pour vous aider, voici deux groupes facebook pour vous aider à trouver des remplaçants : Gardiens : [goalie418.com](https://www.facebook.com/goalie418.com) et joueurs : [trouver un joueur de hockey \(région de Québec\)](https://www.facebook.com/trouver.un.joueur.de.hockey.region.de.quebec)

17. IMPORTANT: GARDIEN D'URGENCE : S'IL Y A UN BLESSÉ!

Ce règlement s'adresse seulement pour une équipe qui a un gardien de but **présent** en début de réchauffement, mais que ce gardien **SE BLESSE APRÈS** et qu'il lui soit impossible de continuer la joute. Afin de rendre cette joute agréable pour tous avec chacun un gardien; il sera permis avec cette "**SITUATION D'URGENCE**" à l'équipe qui n'a plus de gardien : **PREMIÈREMENT** de prendre un autre gardien pour compléter le match qui pourrait être présent à ce moment-là dans l'aréna (peu importe son calibre) exemple : le gardien de la joute précédente ou de la joute suivante. Par contre, **DEUXIÈME OPTION**, s'il n'y a **AUCUN** gardien de disponible dans l'aréna pour compléter ce match, l'équipe sans gardien aura 5 minutes (mettre 5 minutes au cadran) pour habiller un joueur en gardien. Si après cinq minutes le joueur habillé en gardien n'est pas prêt, la joute reprendra **IMMÉDIATEMENT AVEC 6 JOUEURS** sur la glace en attendant que le gardien arrive! Si aucun joueur n'accepte de s'habiller en gardien, la joute reprendra IMMÉDIATEMENT (sans attendre 5 minutes) avec 6 joueurs sur la glace! Attention : le règlement GARDIEN D'URGENCE : c'est-à-dire prendre un gardien présent dans l'aréna s'applique **SEULEMENT** si le gardien régulier était présent auparavant au début du réchauffement. Le gardien d'urgence embarque pour **COMPLÉTER** la joute et non pour remplacer un gardien **ABSENT**. Si le gardien est absent, il y aura des chances qu'il y ait un manque de communication à l'interne.

18. CLUB ABSENT ET JOUEUR INÉLIGIBLE

Si un club ne se présente pas pour jouer un de ses matchs, en plus d'avoir **une amende à payer de 400.00\$ à la ligue; par la suite, la ligue remettra ce 400\$ à l'équipe adverse en guise de compensation pour un match non joué**, ce club perdra naturellement la joute au compte de 1 à 0. Par contre, si un club joue la partie avec un joueur inéligible (sans toutefois avoir joué sous une fausse identité), L'ÉQUIPE PERDRA LA PARTIE ET TOUS SES POINTS COMPTÉS SERONT ENLEVÉS, ET L'ÉQUIPE ADVERSE GARDERA SES BUTS COMPTÉS : donc, victoire par blanchissage. Mais si l'équipe adverse ne marque pas de but, elle gagnera alors 1 à 0. De plus, si une ÉQUIPE PERD UNE JOUTE PAR DÉFAUT EN SÉRIE DE FIN DE SAISON pour avoir aligné un joueur ou gardien inéligible (mais sans toutefois avoir joué sous une fausse identité), cette équipe devra déboursier **une amende de 400.00\$** à la ligue avant d'être cédulée à nouveau, sinon elle sera disqualifiée et bannie immédiatement. ATTENTION : Si une équipe est prise en défaut en saison

régulière ou en séries de fin de saison pour avoir aligné un joueur ou gardien sous une **FAUSSE IDENTITÉ**, cette équipe pourra être punie sévèrement pouvant aller jusqu'à être disqualifiée et IMMEDIATEMENT BANNIE de la ligue pour les douze prochains mois et cela, sans remboursement.

19. ATTENTION: CLUB QUI SE RETIRE PENDANT UN MATCH

ATTENTION!! SI UN CLUB DÉCIDE DE METTRE FIN À UN MATCH SANS L'AUTORISATION DES ARBITRES, CE CLUB POURRA ÊTRE SÉVÈREMENT PUNI!! AMENDES ET SUSPENSIONS ET MÊME BANNI DE LA LIGUE!!

20. TRÈS IMPORTANT : PUNITIONS ET SUSPENSIONS

DANS LA LMHO! IL Y A MAINTENANT UN SYSTÈME DE POINT DE COMPORTEMENT, DONC À TOUS LES MATCHS DE LA SAISON RÉGULIÈRE ET TOURNOI À LA RONDE DES SÉRIES, LES ÉQUIPES QUI AURONT ACCUMULÉES 8 MINUTES ET MOINS DE PÉNALITÉ, SE VERRONT ACCORDER 1 POINT DE COMPORTEMENT AU CLASSEMENT À CHAQUE MATCH. Dans toutes les divisions, une punition de MATCH EXTRÊME INCONDUITE entraîne un MINIMUM de 3 joutes de suspension ou plus, selon les raisons de l'extrême inconduite et selon les antécédents du joueur fautif, une 2^e suspension en carrière dans la LMHO pour extrême inconduite, ce sera 6 matchs minimum et à la 3^e suspension pour extrême inconduite en carrière dans la LMHO, le joueur sera banni !!. Un joueur qui se méritera 3 punitions dans la même partie devra quitter IMMEDIATEMENT la partie en cours, en plus d'être suspendu pour 1 MATCH OU PLUS SELON SES ANTÉCÉDENTS. Cependant, si une de ses 3 punitions est pour une des infractions suivantes : avoir ACCROCHÉ, avoir RETENU, avoir fait TRÉBUCHER, OBSTRUCTION, INTERFÉRENCE, ÉQUIPEMENT ILLÉGAL, RETARDÉ LA PARTIE, le joueur fautif quittera seulement la joute en cours SANS ÊTRE SUSPENDU POUR LA PROCHAINE JOUTE. À sa deuxième offense du genre dans la saison, le joueur se méritera une suspension de 2 JOUTES ; à sa troisième offense du genre, le joueur se méritera une suspension de 3 JOUTES. Les suspensions seront IRRÉVOCABLES. Un joueur qui se battra sera immédiatement expulsé de la partie en cours en plus de se mériter une suspension AUTOMATIQUE pour les 3 PROCHAINES PARTIES MINIMUM SELON LE CAS. À sa deuxième bataille, le joueur se méritera les 6 PROCHAINES PARTIES de suspension ; et finalement, à sa troisième bataille durant l'année, le joueur sera suspendu à vie dans la ligue. Tout joueur qui participera à une bataille à l'extérieur de la patinoire (ex. : banc des joueurs, banc des punitions, arrière des bancs, chambres, corridors, stationnement...) ET TOUT JOUEUR QUI PÊTE LES PLOMBS ET S'EN PREND VERBALEMENT OU PHYSIQUEMENT AU PERSONNEL DU BUREAU LMHO OU DE L'ARÉNA OU AUX ARBITRES ET MARQUEURS est sujet À ÊTRE SUSPENDU SÉVÈREMENT, VOIR MÊME BANNI à vie! ET IL EST STRICTEMENT DÉFENDU DE PÉNÉTRER DANS LE BUREAU LMHO OU DANS LA CHAMBRE DES ARBITRES.... bref, ceux qui ont de la difficulté à maîtriser leurs émotions et leur agressivité, on vous invite fortement à changer de sport et aller plutôt vers la boxe ou les MMA!!! IMPORTANT : AVERTISSEZ VOS JOUEURS ! Une suspension appliquée en fin de saison, se continuera en début de la saison suivante, si elle n'est pas terminée. LES RÉCIDIVISTES SERONT PUNIS PLUS SÉVÈREMENT, VOIR MÊME BANNIS DE LA LIGUE!!

21. DÉROGATION

Il est à noter que quand l'on fait allusion à un gardien de but qui n'est pas éligible dans certaine division parce qu'il a déjà gardé les buts auparavant ou garde encore les buts présentement chez les professionnels (en Europe considéré = professionnel), ou junior majeur, ou semi-pro, ou ligue Nord-Américaine, ou senior : **ce gardien de but de carrière** peut venir jouer en tout temps dans notre ligue comme défenseur ou attaquant, mais en aucun temps comme gardien de but. Ex : Patrick Roy pourrait venir jouer (comme joueur) dans la LMHO. La même procédure s'applique pour un joueur (défenseur ou attaquant) de carrière qui n'est pas éligible dans certaines divisions, ce joueur peut en tout temps venir garder les buts dans la LMHO mais pas comme défenseur ou attaquant. Ex : Philippe Boucher pourrait venir garder les buts dans la LMHO peu importe la division.

22. RESPONSABLE D'ÉQUIPE ET SES RESPONSABILITÉS

La personne qui signe la franchise de l'équipe, c'est-à-dire le RESPONSABLE de l'équipe, est responsable en tout temps d'informer son équipe et tous ses joueurs des règlements de la ligue et de leur application. Il devra également vérifier régulièrement **son horaire sur le site internet, enquêter sur l'éligibilité et l'identité** de ses joueurs **AVANT** de les faire jouer. Une équipe qui alignera un joueur inéligible perdra automatiquement tous les points au classement qu'elle a mérités avec ce joueur en uniforme. Un club qui ne pourra PAS RESPECTER LES MODALITÉS DE PAIEMENTS ainsi que les amendes possibles sera **banni immédiatement** et aucun remboursement ne sera remis au club qui quittera. Les paiements dus au cours de la saison ne seront pas remboursables pour aucune raison. Dans le but d'éliminer les supposés connaisseurs, **SEUL LE RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE** peut communiquer en tout temps, soit avec le responsable de la ligue sur place à l'aréna ou avec le bureau de la ligue par courriel à administration@lmho.info ou au (418) 843-6223 pour des renseignements. Pour remplir le rôle de **RESPONSABLE d'équipe et ses responsabilités**, c'est captivant si vous n'avez pas de temps à consacrer à cela faites-vous aider sinon = **SVP s'abstenir!** Pas besoin de ceux qui ne sont pas capable de suivre le système et les règlements! En tout temps, pour le bien de la ligue ainsi que des équipes, la direction de la Conférence Locale pourra : modifier, améliorer ou rajouter un règlement. ET MESSAGE TRÈS IMPORTANT!!!!... LORSQUE QUE L'HORAIRE DE VOS MATCHS SERA AFFICHÉ SUR LE SITE DE LA LIGUE... AUCUNE DEMANDE DE CHANGEMENT D'HORAIRE NE SERA ACCEPTÉE!!! ALORS N'APPELEZ PAS AU BUREAU DE LA LIGUE OU ÉCRIRE UN COURRIEL POUR FAIRE DE TEL DEMANDE.. EN TERMINANT... MESSAGE POUR CHAQUE RESPONSABLE D'ÉQUIPE!!!!...ASSUREZ VOUS DU PARCOURS HOCKEY DE CHACUN DE VOS JOUEURS AVANT DE LES INVITER A JOINDRE VOTRE ÉQUIPE.... ASSUREZ VOUS QU'IL N'A JAMAIS JOUÉ JUNIOR MAJEUR, SENIOR OU AUTRES SELON LES RÈGLES DE VOTRE DIVISION, C'EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES LÉGAL!!!!... CAR AVEC PLUS DE 1500 JOUEURS DANS LA LMHO, LA LIGUE NE PEUT PAS COMMENCER A VÉRIFIER CHAQUE JOUEUR, SAUF QUE LORSQU'UN SIGNALLEMENT EST FAIT SUR UN JOUEUR EN PARTICULIER, LA LIGUE VA PROCÉDER AUX VÉRIFICATIONS ET LES JOUEURS PRIS EN DÉFAUT SERONT EXPULSÉS DE LA LIGUE SANS REMBOURSEMENT ET LES ÉQUIPES PRIS EN DÉFAUT SERONT PÉNALISÉS ET CEUX QUI VONT CHIALER SUR CES PÉNALITÉS, VOTRE ÉQUIPE POURRA ÊTRE BANNI DE LA LIGUE SANS REMBOURSEMENT!!

23. RABAIS DE 500\$ POUR INSCRIPTION AVANT 1^{ER} AVRIL

Chaque équipe qui veut s'inscrire dans la LMHO dans les divisions : 1 à 4B a des frais à payer pour l'ensemble de la

saison. C'est-à-dire que pour ceux qui s'inscriront avant le 1^{er} avril, le montant de l'inscription sera comme suit ; 11 202,44\$ plus 560,12\$ de TPS et 1117,44\$ de TVQ pour un total de 12 880\$. La LMHO n'est pas à l'abri de l'inflation dont nous sommes tous victimes, TOUT AUGMENTE BEAUCOUP AUTOUR DE NOUS et nous devons nous aussi faire face à des augmentations à chaque année. LES RÉPERCUSSIONS DES DEUX ANNÉES DE LA PANDÉMIE SE FONT PRÉSENTEMENT RESENTIR, DE SORTE QUE LA LMHO N'A PLUS DE LIQUIDITÉ COMME C'ÉTAIT LE CAS AVANT LA PANDÉMIE, MAIS NOTEZ BIEN QUE MALGRÉ LES AUGMENTATIONS DE SES TARIFS, LA LMHO REPRÉSENTE UNE DES LIGUES LES MOINS DISPENDIEUSES PAR RAPPORT AU PRIX PAR MATCH, ET L'AUGMENTATION DE CETTE ANNÉE REPRÉSENTE UNE AUGMENTATION DE 3,93\$ TAXES INCLUSES PAR MATCH POUR CHAQUE JOUEUR, BASÉ SUR UNE ÉQUIPE DE 11 JOUEURS (MINIMUM 32 MATCHS) Il est important de se rappeler QUE LA LMHO OFFRE UNE GRANDE FLEXIBILITÉ AU NIVEAU DES PAIEMENTS. Et au cours de votre saison, il sera possible de jouer 36 joutes, pour le même prix. Ce montant est payable en 5 versements, soit votre acompte de 1 500\$ dès l'inscription pour confirmer et réserver votre place et 4 chèques postdatés de 2 845\$ aux deux mois, les 30 juillet, 30 septembre, 30 novembre et 30 janvier inclusivement. À noter pour ceux qu'ils le désirent, il est possible de faire des paiements à tous les mois (8) de 1 422,50\$ du 30 juillet au 28 février inclus au lieu de 2 845\$ aux deux mois.

Pour plusieurs, ces montants peuvent paraître dispendieux. Par contre, il faut considérer que vous avez certains avantages ; premièrement, vous jouez entre 32 et 36 matchs au total, et il faut considérer que vous jouez (en principe) toujours le même soir, et toujours dans la même aréna, soit la plus grosse aréna à Québec **« l'Aréna Les 3 Glaces »**, qui est bien située et facile d'accès pour tous, et cela, sans oublier que chacune des 19 chambres de joueurs possède un écran plat de TV. Et si vous comparez avec plusieurs autres ligues où c'est moins cher, mais que vous jouez moins de matchs...ca revient SOUVENT MOINS CHER PAR MATCH DANS LA LMHO QUI EST AUSSI LA SEULE LIGUE OÙ VOUS POUVEZ GAGNER 3 CHAMPIONNATS AVEC TROPHÉE ET BOURSE DANS UNE MÊME SAISON, LA LIGUE QUI RÉCOMPENSE LE PLUS SES ÉQUIPES ET LA LIGUE LA MIEUX ENCADRÉE !!!

Par contre, pour les équipes qui s'inscriront après le 1^{er} avril, le montant de l'inscription sera plus cher pour ces retardataires, c'est-à-dire ; 11 637,31\$ plus 581,87\$ de TPS et 1 160,82\$ de TVQ pour un total de 13 380\$. Ce montant est payable en 5 versements ; soit 1 500\$ dès l'inscription pour confirmer votre place, et ensuite 4 chèques postdatés de 2 970\$ aux deux mois, les 30 juillet, 30 septembre, 30 novembre et 30 janvier 2024 inclusivement (possibilité de payer au mois). **ATTENTION** : Si vous êtes débrouillards un peu, faites vos chèques à la ligue avec des CHÈQUES D'ENTREPRISE et vous RÉCUPÉREZ ALORS TOUTES VOS TAXES. Donc une économie importante pour les joueurs de votre équipe. IMPORTANT : les formulaires reçus sans les chèques postdatés seront REFUSÉS. Notez que tous les montants énumérés plus haut incluent les taxes : #TPS : 143459030RT0001, # TVQ 1022372463TQ0001. IMPORTANT : Toute équipe ou personne qui émettra à la ligue un chèque sans provision (NSF) aura 35\$ de frais à payer et devra par la suite payer en espèces (argent liquide) pour le reste de la saison. De plus, le chèque NSF sera AFFICHÉ SUR NOTRE SITE INTERNET.

« FORMEZ VOTRE PROPRE DIVISION SOCIALE DE DEUX CLUBS OU PLUS »

24. **DIVISION : « SOCIALE »**

Dans la LMHO, il est possible pour vous, de former votre propre « DIVISION SOCIALE » de deux clubs ou plus et cela, avec vos propres critères d'éligibilité. Les joutes de votre « DIVISION SOCIALE » seront jouées en exclusivité à « l'ARÉNA LES 3 GLACES » et cela, toujours la même journée à chaque semaine (le choix de la journée est à votre discrétion) à compter de 18h30 du lundi au vendredi.

25. **28 MATCHS**

Chaque équipe de votre division jouera pour l'ensemble de l'année un total de 28 joutes. Vous formez vos propres équipes et vous pouvez refaire vos équipes d'une semaine à l'autre. Chaque joute sera précédée d'un réchauffement de trois minutes. Chaque joute sera de trois périodes de 12 minutes entièrement chronométrées. Aucun changement de joueurs n'est permis sur un arrêt de jeu, tous les changements de joueurs devront s'effectuer pendant que le jeu est en cours. Cependant, à l'annonce d'un but ou d'une punition, des équipes pourront changer rapidement de joueurs en place. Un gardien de but pourra quitter le jeu en tout temps au cours de la joute. Ici, il y a beaucoup de discipline : **vous n'avez pas à payer du temps de glace inutilisé qui est en réalité seulement du niaisage!**

26. **DÉBUT DE SAISON**

Dans cette division, la saison débutera la semaine de la fête du travail pour se terminer vers la mi-avril. Une joute par semaine, (28 joutes) avec un arrêt du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 (inclusivement) pour la période des Fêtes.

27. **ENCADREMENT**

À chaque joute de votre « DIVISION SOCIALE » la direction de la ligue fournira : une personne à l'accueil qui remettra avant chaque joute à chaque équipe une petite feuille pour inscrire son alignement, un marqueur/chronométrateur, deux arbitres ainsi qu'une feuille de match à chaque équipe après la joute plus les statistiques que vous retrouverez sur notre site internet : LMFO.INFO.

28. **RABAIS DE 500\$ POUR INSCRIPTION AVANT LE 1^{ER} AVRIL**

Dans cette « DIVISION SOCIALE » de la LMHO, il sera possible de s'inscrire seulement en équipe (2 ou plus). Chaque équipe qui veut s'inscrire dans cette division a des frais à payer pour l'ensemble de la saison.

C'est-à-dire que pour ceux qui s'inscriront avant le 1^{er} avril, le montant de l'inscription sera comme suit ; 10 002,17\$ plus 500,11\$ de TPS et 997,72\$ de TVQ pour un total de 11 500\$. La LMHO n'est pas à l'abri de l'inflation dont nous sommes tous victimes, TOUT AUGMENTE BEAUCOUP AUTOUR DE NOUS et nous devons nous aussi faire face à des augmentations à chaque année. LES RÉPERCUSSIONS DES DEUX ANNÉES DE LA PANDÉMIE SE FONT PRÉSENTEMENT RESENTIR, DE SORTE QUE LA LMHO N'A PLUS DE LIQUIDITÉ COMME C'ÉTAIT LE CAS AVANT LA PANDÉMIE, MAIS NOTEZ BIEN QUE MALGRÉ CELA, LA LMHO REPRÉSENTE UNE DES LIGUES LES MOINS DISPENDIEUSES PAR RAPPORT AU PRIX PAR MATCH ET LA LIGUE QUI OFFRE LA PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ DE PAIEMENT. Ce montant est payable en 5 versements, soit un acompte de 1 500\$ PAR ÉQUIPE payable dès l'inscription pour réserver votre place et 4 chèques postdatés de 2 500\$ PAR ÉQUIPE aux deux mois, les 30 juillet, 30 septembre, 30 novembre et 30 janvier inclusivement (possibilité de payer au mois).

Pour plusieurs, ces montants peuvent paraître dispendieux. Par contre, il faut considérer que vous avez certains

avantages ; premièrement, il faut considérer que vous jouez toujours le même soir, et toujours dans la même aréna, soit, **« l'Aréna Les 3 Glaces »**, qui est bien située et facile d'accès pour tous, et cela, sans oublier que chacune des 19 chambres de joueurs possède un écran plat de TV.

Par contre, pour les équipes qui s'inscriront après le 1^{er} avril, le montant de l'inscription sera plus cher pour ces retardataires, c'est-à-dire ; 10 437,05\$ plus 521,85\$ de TPS et 1 041,10\$ de TVQ pour un total de 12 000\$. Ce montant est payable en 5 versements, soit votre acompte de 1 500\$ par équipe dès l'inscription pour réserver votre place et 4 chèques postdatés de 2 625\$ PAR ÉQUIPE aux deux mois, les 30 juillet, 30 septembre, 30 novembre et 30 janvier inclusivement (possibilité de payer au mois).. **ATTENTION** : Si vous êtes débrouillards un peu, faites vos chèques à la ligue avec des CHÈQUES D'ENTREPRISE et vous RÉCUPÉREZ ALORS TOUTES VOS TAXES. **IMPORTANT : les formulaires reçus sans les chèques postdatés seront REFUSÉS**. Notez que tous les montants énumérés plus haut incluent les taxes : # TPS 143459030RT0001, # TVQ 1022372463TQ0001. IMPORTANT : Toute équipe ou personne qui émettra à la ligue un chèque sans provision (NSF) aura 35\$ de frais à payer et devra par la suite payer en espèces (argent liquide) pour le reste de la saison. De plus, le chèque NSF sera AFFICHÉ SUR NOTRE SITE INTERNET.

« SANS-PRESSION - JOUTES DE 90 MINUTES »

« FORMEZ VOTRE PROPRE DIVISION SANS-PRESSION DE DEUX CLUBS OU PLUS »

29. DIVISION : « SANS-PRESSION »

Dans la LMHO, il est possible également pour vous, de former votre propre « DIVISION SANS-PRESSION » de deux clubs ou plus et cela, avec vos propres critères d'éligibilité. Les joutes de votre « DIVISION SANS-PRESSION » seront jouées en exclusivité à « l'ARÉNA LES 3 GLACES » et cela, toujours la même journée à chaque semaine à compter de 18h30 du lundi au vendredi. Dans cette « DIVISION SANS-PRESSION », vous êtes privilégiés : vous avez l'opportunité de choisir la journée que vous désirez jouer ainsi que l'heure de votre match.

30. 28 MATCHS

Chaque équipe de votre division jouera pour l'ensemble de l'année un total de 28 joutes (saison régulière plus séries incluses). Vous formez vos propres équipes et vous pouvez refaire vos équipes d'une semaine à l'autre. Chaque joute sera précédée d'un réchauffement de 5 minutes, puis chaque joute sera constituée de trois périodes de 25 minutes chacune non-chronométrées. Il est bien évident que dans cette « DIVISION SANS-PRESSION », les joueurs peuvent changer en tout temps et ce, sans aucune pression, soit ; pendant que le jeu est en cours ou pendant un hors-jeu : ce n'est pas important puisque le temps roule. En résumé, vous avez 80 minutes d'allouée pour l'ensemble de votre joute plus 10 minutes pour la zamboni pour un total de 90 minutes.

31. DÉBUT DE SAISON

Dans cette division, la saison débutera dans la semaine de la fête du travail pour se terminer vers la mi-avril. Une joute par semaine, (28 joutes) avec un arrêt du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025 (inclusivement) pour la période des Fêtes.

32. ENCADREMENT

À chaque joute de votre « DIVISION SANS-PRESSION », la direction de la ligue fournira : une personne à l'accueil qui remettra, avant chaque joute, à chaque équipe une petite feuille pour inscrire son alignement, un marqueur/chronométrateur, deux arbitres ainsi qu'une feuille de match à chaque équipe après la joute plus les statistiques que vous retrouverez sur notre site internet : LMFO.INFO.

33. RABAIS DE 500\$ POUR INSCRIPTION AVANT LE 1^{ER} AVRIL

Dans cette « DIVISION SANS-PRESSION, il sera possible de s'inscrire seulement en équipe : 2 équipes ou plus. Chaque équipe qui veut s'inscrire dans cette division a des frais à payer pour l'ensemble de la saison. C'est-à-dire que pour ceux qui s'inscriront avant le 1^{er} avril, le montant de l'inscription sera comme suit ; 13 568,17\$ plus 678,41\$ de TPS et 1 353,42\$ de TVQ pour un total de 15 600\$.

Ce montant est payable en 5 versements, soit votre acompte de 1 500\$ PAR ÉQUIPE dès l'inscription et ensuite 4 chèques postdatés de 3 525\$ PAR ÉQUIPE aux deux mois, les 30 juillet, 30 septembre, 30 novembre et 30 janvier inclusivement (possibilité de payer au mois). Pour plusieurs, ces montants peuvent paraître dispendieux. Par contre, il faut considérer que vous avez certains avantages ; premièrement, il faut considérer que vous jouez toujours le même soir, même heure et toujours dans la même aréna, soit, **« l'Aréna Les 3 Glaces »**, qui est bien située et facile d'accès pour tous, et cela, sans oublier que chacune des 19 chambres de joueurs possède un écran plat de TV. La LMHO n'est pas à l'abri de l'inflation dont nous sommes tous victimes, TOUT AUGMENTE BEAUCOUP AUTOUR DE NOUS et nous devons nous aussi faire face à des augmentations à chaque année. LES RÉPERCUSSIONS DES DEUX ANNÉES DE LA PANDÉMIE SE FONT PRÉSENTEMENT RESENTIR, DE SORTE QUE LA LMHO N'A PLUS DE LIQUIDITÉ COMME C'ÉTAIT LE CAS AVANT LA PANDÉMIE, MAIS NOTEZ BIEN QUE MALGRÉ CELA, LA LMHO REPRÉSENTE UNE DES LIGUES LES MOINS DISPENDIEUSES PAR RAPPORT AU PRIX PAR MATCH ET LA LIGUE QUI OFFRE LA PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ DE PAIEMENT.

Par contre, pour les équipes qui s'inscriront après le 1^{er} avril, le montant de l'inscription sera plus cher pour ces retardataires, c'est-à-dire ; 14 003,05\$ plus 700,15\$ de TPS et 1 396,80\$ de TVQ pour un total de 16 100\$. Ce montant est payable en 5 versements, soit votre acompte de 1 500\$ par équipe pour réserver votre place payable dès l'inscription et 4 chèques postdatés de 3 650\$ par équipe aux deux mois, les 30 juillet, 30 septembre, 30 novembre et 30 janvier inclusivement (possibilité de payer au mois).. **ATTENTION** : Si vous êtes débrouillards un peu, faites vos chèques à la ligue avec des CHÈQUES D'ENTREPRISE et vous RÉCUPÉREZ ALORS TOUTES VOS TAXES. Toute inscription devra être accompagnée IMMÉDIATEMENT DES CHÈQUES POSDATÉS avec le formulaire internet. **IMPORTANT : les formulaires reçus sans les chèques postdatés seront REFUSÉS**. Notez que tous les montants énumérés plus haut incluent les taxes : # TPS 143459030RT0001, # TVQ 1022372463TQ0001. IMPORTANT : Toute équipe ou personne qui émettra à la ligue un chèque sans provision (NSF) aura 35\$ de frais à payer et devra par la suite payer en espèces (argent liquide)

À LIRE ATTENTIVEMENT POUR TOUTES LES DIVISIONS

34. RESPONSABILITÉ ET ALCOOL

La Ligue Majeure de Hockey Olympique et la direction des 3 glaces, ne se rendent pas responsables des vols, blessures, et accidents qui pourraient survenir au cours de l'année. De plus, si un joueur commet du vandalisme par des gestes de frustration, la direction de son équipe devra en assumer la facture et cela, AVANT sa prochaine joute. Comme il existe un "service aux chambres" où nous offrons des produits, il est strictement défendu aux joueurs d'apporter de la bière ou encore de l'alcool, liqueurs, jus... provenant de l'extérieur des arénas, sous peine de subir les sanctions de la direction des 3 glaces et/ou de la LMHO. Exemple : dès la première offense, l'équipe sera facturée pour les consommations provenant de l'extérieure et deuxième offense expulsion de l'équipe de la ligue.

35. MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATION DES RÈGLEMENTS

Notre organisation se réserve le droit de modifier ou d'améliorer ou rajouter en tout temps un règlement. Cela est pour le bien des clubs ainsi que celui de la ligue. De plus, il n'y aura aucune assemblée au cours de la saison. Cependant, la direction de la ligue prend note de toutes les bonnes suggestions. Advenant une situation mettant en cause l'interprétation d'un règlement, le bénéfice du doute sera accordé au **règlement** mis en cause plutôt qu'à celui qui aura tenté de le **rendre confus**, et ceci afin de protéger les autres compétiteurs.

36. MAUVAISE TEMPÉRATURE

En cas de mauvaise température, seule la direction de la ligue a le pouvoir d'annuler une joute et de la re cédule par la suite. Naturellement, la décision se prend après avoir consulté surtout **L'ÉTAT DES ROUTES** et non pas nécessairement la météo.

37. PROTÈGE COU ET DEMI-VISIÈRE

Le casque et la demi-visière minimum sont obligatoires pour tous les joueurs et le protège-cou est aussi OBLIGATOIRE !!. Le masque de gardien de but est obligatoire pour les gardiens, tandis que la bavette est non obligatoire MAIS PROTÈGE COU OBLIGATOIRE POUR LES GARDIENS AUSSI!!!. Toute consommation de cigares, cigarettes, pipe, vapoteuse ainsi que le tabac qui fait rire est défendu dans les arénas ; autant dans les CHAMBRES, CORRIDORS, GRADINS, HALL D'ENTRÉE etc. Il est strictement défendu d'embarquer sur la glace tant et aussi longtemps que le préposé à la Zamboni n'a pas refermé sa porte. Si un seul joueur d'une des deux équipes embarque sur la patinoire avant que le préposé ait terminé son ouvrage, celui-ci aura l'option de se retirer immédiatement sans terminer sa glace. Les deux clubs seront alors pénalisés et devront jouer sur une glace qui n'est pas terminée.

38. RESPONSABILITÉ D'ÉQUIPE

La personne qui inscrit une équipe est responsable en tout temps d'informer son équipe et tous ses joueurs des règlements de la ligue et de leur application. Il devra également **enquêter sur l'éligibilité** et **l'identité de ses joueurs** avant de les faire jouer. Une équipe qui alignera un joueur inéligible sera pénalisée par la ligue. Un club qui ne pourra **pas respecter les modalités de paiements ainsi que les amendes possibles** sera banni immédiatement et aucun remboursement ne sera remis au club qui quittera. Les paiements dus au cours de la saison ne seront pas remboursables pour aucune raison. RENSEIGNEMENTS : 418-843-6223, ou par télécopieur au (418) 843-6789 ou par courriel administration@lmho.info

39. CONTEXTE DE LA COVID

En cas de cas de covid positif au sein de votre équipe, il est de votre responsabilité de trouver des remplaçants pour être en mesure de vous présenter à votre match. Toutefois, la LMHO pourra reprendre votre match si 50% de vos joueurs sont testés positifs avec preuves à l'appui. Nous sommes conscients qu'il est difficile de prévoir si une personne attrape le covid mais il faut comprendre aussi que nous ne pouvons pas annuler des matchs chaque soir à la dernière minute par respect aussi les autres équipes et pour notre staff.

PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE

Voici la procédure pour inscrire votre équipe via notre site internet :

1. www.lmho.info
2. Cliquer sur l'onglet **INSCRIPTIONS**
3. Vous devez remplir le formulaire et vous assurez d'avoir bien lu tous les règlements. ** Svp cocher la bonne division et inscrire le bon nom d'équipe.
4. Une fois votre formulaire envoyé, vous devez faire votre paiement pour l'acompte de 1500\$ qui réservera une place à votre équipe.
5. Pour faire votre acompte, simplement nous faire parvenir un virement Interac à ce courriel : administration@lmho.info.
 - Question secrète : Ligue
 - Réponse : LMHO
6. Votre inscription sera officielle seulement lorsque nous aurons reçu votre acompte.

P.S. PRENDRE NOTE QUE L'ACOMPTE DE 1500\$ N'EST PAS REMBOURSABLE SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION puisque lorsque vous inscrivez, vous prenez la place d'une autre équipe et les places sont limités. Donc gens sérieux seulement!

SIGNATURE _____

Date _____